



FORMATION MULTIPOLE ET PLURIDISCIPLINAIRE
EN DEVELOPPEMENT RURAL



- Module 1/8 -

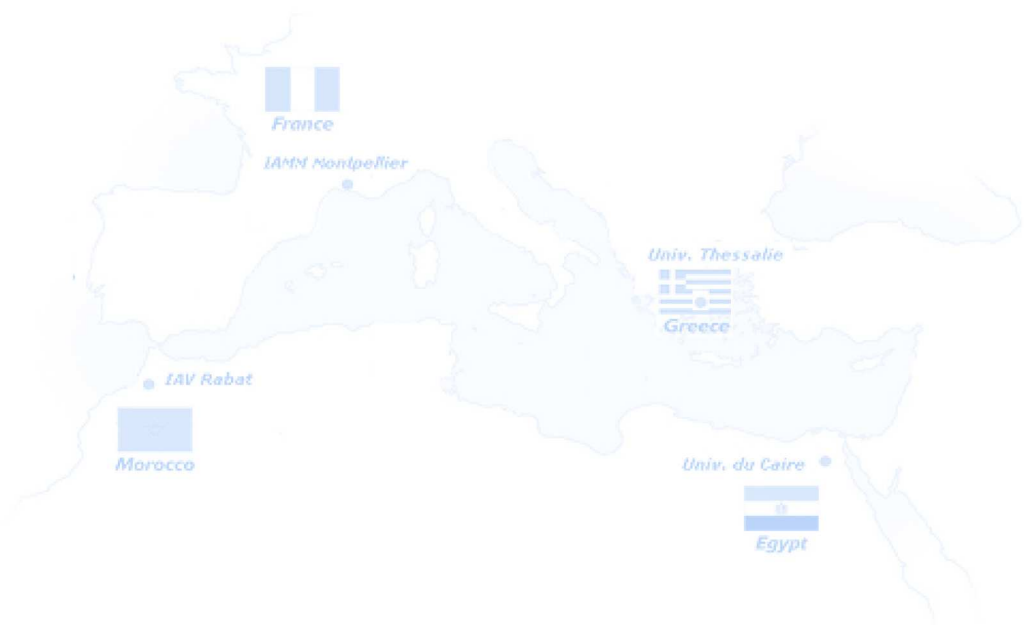
Economie sociale

- Chapitre 11/18 -

Production de capacités et fonction de résilience individuelle

Auteur : Michel Garrabé

2007



Education and Culture DG

Tempus

Une des fonctions parmi les plus importantes, peut être, des OESS est d'apparaître très souvent comme un médiateur politique, social, ou institutionnel. En tant que tel son rôle dans l'intermédiation sociale est fondamental.

En effet, ces organisations par leurs actions comblent un certain nombre de déficits individuels (confiance en soi), ou collectifs (démocratie), permettant ainsi aux politiques sociales d'atteindre leurs objectifs. Dans de nombreux cas d'échec des politiques sociales on retrouve l'insuffisance de l'action du secteur associatif, lorsque celle-ci n'est pas encouragée et soutenue financièrement.

Cette fonction de médiation entre la société et l'individu, contribue par son contenu à permettre l'acquisition par le sujet, lorsqu'il se trouve en situation d'exclusion notamment, de capacités d'accès nouvelles lui permettant de « rebondir », c'est-à-dire de présenter une certaine résilience.

Cette production de capacités résilientes contribue à la préservation du capital humain et donc d'une certaine façon à la capacité de développement d'une société.

I. LA LIBERTÉ COMME COMPOSANTE DU CAPITAL HUMAIN

C'est un lieu commun de dire que le développement nécessite des politiques d'éducation et de santé. Le rattrapage par les économies Allemande et Scandinave de l'économie Britannique au XIX^{ème} siècle, atteste, par exemple, de la puissance du rôle du capital humain dans ce processus.

Naturellement la production de capital humain ne peut rien sans la puissance du capital technique auquel elle s'articule, mais il y a une autre condition à son efficacité, c'est que ces politiques « touchent » les cibles sociales qui sont les siennes. C'est-à-dire que ceux qui en sont les publics aient la « capacité » (A.K.Sen parlera de capacité) d'y accéder.

Or cette capacité est une liberté, et celle-ci est souvent refusée aux catégories sociales les plus démunies, du fait de leur isolement, qu'il soit physique social ou culturel. Ce qui conduit A.K.SEN¹ à considérer que la conception de la liberté des théoriciens libéraux est singulièrement insuffisante.

A. DÉVELOPPEMENT ET LIBERTÉS CHEZ A.K.SEN

Il faut comprendre la question de la liberté à l'intérieur de sa conception du développement. Pour A.K.Sen au cœur du processus de développement il y a l'humain. Nous savons tous quelle a été sa contribution à l'évolution des instruments statistiques de la mesure du développement, à travers l'émergence des différents indicateurs de développement humain (IDH)².

De même qu'au centre du processus de développement il y a l'humain, au cœur de l'humain il y a la liberté, ou plutôt « les libertés ». Or l'élargissement et le respect de ces libertés sont une des conditions même de la dynamique du développement. Ce qui conduit A.K.SEN à proposer l'institution de la démocratie comme moyen et but du développement humain, mais la démocratie doit être une production culturelle, pas l'importation d'une constitution³.

¹ Sen A.K. (2000) : Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté. Paris Odile Jacob.

² IDH (2004) : Rapport mondial sur le développement humain PNUD (p258)

³ Sen A.K. (2005) : La démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'occident Paris Payot (87p).

B. LES LIBERTÉS INSTRUMENTALE ET SUBSTANTIELLE

Dans sa démarche, A.K.SEN est conduit à retenir une acception de la liberté plus complète que la conception « classique », celle de A.SMITH, qui est la liberté d'échange et de transaction, puisque pour lui le développement doit être « libérateur ». Il associe donc une conception **réalisatrice** de la liberté à une conception simplement **instrumentale**. Il adopte une distinction⁴ entre une **liberté positive**, qui consiste à être libre d'être et de faire, et une **liberté négative**, qui résulte de la libération de contraintes⁵.

Pour les auteurs libéraux, la **liberté de marché est instrumentale et négative**. La préservation de l'individu des contraintes de l'Etat ou de la concurrence imparfaite, permet l'initiative et le choix, fondateurs du point de vue comportemental de la croissance et du développement.

Cette conception ignore la réalité des systèmes physiques et sociaux qui exercent sur les individus tout un ensemble d'obligations auquel leur liberté se heurte. En effet que signifie la liberté de mobilité pour un handicapé si des systèmes physiques d'accès n'existent pas ? De même que veut dire la liberté de travailler pour une femme si son milieu social y est hostile ?

On peut considérer la liberté négative comme une institution à tout le moins incomplète pour permettre le fonctionnement du marché.

A.K.Sen dans l'analyse des processus de famine⁶ montre que certains groupes souffrent de famine, alors que la nourriture existe, simplement parce qu'ils sont dans l'incapacité (incapabilité pourrait-on dire) de convertir leur capital humain en biens indispensables à leur survie. Ce qui signifie qu'ils sont incapables de contrôler leurs propres ressources.

Cette ignorance du rôle des systèmes physiques et sociaux dans l'expression de la liberté négative, le conduit à préciser le contenu de celle-ci. Pour lui cette forme de liberté doit contenir⁷ :

- les libertés publiques (vote, association, presse...)
- les opportunités économiques (mobilité, consommation, production échange...)
- les opportunités sociales (services sociaux pour accroître la liberté de vivre mieux)
- la transparence relationnelle (relations formelles et licites)
- la sécurité protectrice (garanties de survie des plus démunis).

« *La liberté réalisatrice ou liberté positive* (A.K.SEN parle de liberté substantielle)⁸ correspond, elle, au rôle « constitutif » de cette liberté dans le processus de développement. Elle correspond à « l'ensemble des capacités élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prématurée, aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression... »⁹.

⁴ Bertin A. (1988) :Eloge de la liberté Paris Calmann Levy

⁵ Bertin A. (2004) :Le développement par les libertés. Journées du GRES Université de Bordeaux IV 16-17 septembre

⁶ Sen A.K.(1981) Poverty and famines : An essay on entitlement and deprivation Oxford Clarendon Press.

⁷.Sen A.K (2000) p48.

⁸ Sen A.K.(2000) op cit (p46)

⁹ Sen A.K.(2000) op cit (p46)

C. LIBERTÉ, CAPABILITÉ ET ENGAGEMENT

La capacité est « *la liberté que possède une personne en termes d'opportunité de choix de fonctionnements* »¹⁰. Ce qu'il appelle **fonctionnements** correspondant aux états d'être et de faire d'un individu (beings and doings). Cela comprends les choses les plus simples (comme par exemple se nourrir correctement) aux ambitions les plus complexes (être un acteur politique).

La capacité s'analyse donc comme la faculté de combiner différents types de fonctionnements. Elle s'identifie chez A K SEN à travers l'évolution de sa pensée de 1980 à nos jours à la liberté substantielle elle-même.

« *Les atouts dont dispose un individu dans la vie, dépendent de son ensemble capacité, et son Bien-Etre du sous ensemble capacité correspondant aux fonctionnements réellement accomplis* ». De même que « *le succès d'une société donnée est mesurée (...) par les libertés substantielles dont jouissent ses membres* »¹¹

Dans son « nouveau modèle économique » (de développement) A.K.SEN ne se contente pas de réécrire l'architecture du « moteur liberté », avec les conséquences que cela a sur la nature du Bien Etre et sa mesure, il conteste également les hypothèses comportementales des agents. Au delà de la composante égoïste, naturellement présente, il y a deux autres modalités comportementales qu'il faut considérer dans le jeu des agents : **la compassion et l'engagement**.

La compassion s'analyse comme la recherche par la maximisation de l'intérêt d'autrui, de la maximisation de sa propre satisfaction. Alors que l'engagement doit être compris comme la recherche de la maximisation du B.E. d'autrui, sans maximiser son propre B.E¹². Cette question de l'engagement mériterait de plus amples développements et notamment d'être rapprochée des comportements altruistes envisagés (infra chap 6 et 7)

II. LA FONCTION DE PRODUCTION DE CAPABILITÉS DES OESS

Comme nous venons de le voir, l'égalité dans la possession de ce que J.Rawls nomme des biens premiers et des ressources, peut exister parallèlement avec de profondes inégalités dans les libertés réelles dont disposent différentes personnes. Une personne souffrant d'un handicap peut disposer d'une plus grande quantité de biens premiers (sous forme de revenus, de richesse,...), mais d'une capacité inférieure à celle d'une autre personne (en raison précisément de son handicap).

A. LA PRODUCTION DE CAPABILITÉS

De nombreux pauvres, en terme de revenus et d'autres biens premiers, présentent également des caractéristiques, d'âge, de handicap, ou de mauvais état de santé, par exemple, qui leur rendent plus difficile la conversion des biens premiers en capacités de base, comme la capacité de se déplacer, de mener une vie normale et de prendre part à la vie de la collectivité en général¹³.

Concrètement les déficits de capacité supportés par une partie de la population, peuvent être comblés par la production de biens, de services ou d'institutions. Ceux-ci correspondent, à ce que nous nommerions « **des opérateur de transformation** » de biens et services en

¹⁰ Bertin A. (2004) op.cit p13 citant SEN (1985): Commodities and capabilities;

¹¹ Sen A.K. (2000) p28

¹² Bertin A. (2004) p14

¹³ Sen A.K. (2000) p221

utilités individuelles. Par exemple « l'incapacité » d'accès d'un handicapé moteur à un moyen de transport collectif (bien qu'il dispose de moyens de paiement) peut résulter de l'absence d'infrastructure (rampe d'accès). La mise à disposition d'un tel équipement permettrait la transformation du service en utilité individuelle.

Ces opérateurs de transformation peuvent être produits par le secteur privé sous condition d'incitations particulières, mais le plus souvent la théorie enseigne que chaque agent est titulaire d'une dotation spécifique d'actifs à partir de laquelle il organise sa production d'utilité. Les plus mal dotés sont donc ceux qui disposent du moins de satisfaction. En cela, le marché est une institution inadaptée : *« Le marché peut être, dans beaucoup de domaines, un puissant allié de la liberté individuelle, mais la liberté de vivre longtemps sans être victime d'une morbidité ou d'une mortalité évitables exige qu'on ait recours à une catégorie plus large d'instruments sociaux »*¹⁴.

Ces opérateurs sont plus généralement produits par le secteur public. Il reste que celui-ci, nous l'avons déjà constaté, ne permet pas d'offrir en toutes circonstances, les compétences, la célérité, la capacité d'adaptation nécessaires. Ce qui fait du secteur de l'économie sociale et solidaire un acteur privilégié d'une telle production. D'autant que les développements du modèle de A.K.SEN sur les modalités comportementales des acteurs, autorisent à penser que ce secteur est appelé à jouer dans ce cadre un rôle particulièrement adapté.

B. LA SPÉCIFICITÉ DE LA PRODUCTION DES OESS

Comme l'écrit D.Clerc¹⁵ *« Puisque nous sommes interdépendants pour le meilleur, nous devons l'être aussi pour le moins bon et reconnaître que la solidarité, le partage ou les droits sociaux sont des éléments fondamentaux de toute bonne société »*. Ce que déclare également A.K.Sen¹⁶ *« Je crois qu'il n'y a rien de particulièrement mystérieux à reconnaître que les membres de la société, de la même façon qu'ils tirent des bénéfices de leurs interactions, doivent aussi accepter la nécessité profonde de leurs obligations mutuelles »*.

De telle sorte que, les acteurs défavorisés peuvent être plus disposés souvent à accepter d'avantage de privations que d'autres personnes généralement habituées à des conditions plus favorables. Ce qui fait que prendre le bonheur comme unité de mesure d'une situation, risque de conduire à sous-estimer la gravité des privations ressenties par les plus démunis.

Dans une situation où la disparité des conditions personnelles et l'inéquité durent longtemps, ceux qui sont exclus peuvent finir par considérer leur sort comme inéluctable, et renoncer à rebondir, c'est-à-dire refuser de s'en sortir seul.

Pour tous ceux qui, *« démunis de façon chronique, manquent du courage de désirer beaucoup plus que ce qu'ils ont et qui retirent toute la joie qu'ils peuvent des moindres circonstances favorables, le calcul utilitariste est d'une partialité fondamentale puisque, par rapport à ce critère faussé des plaisirs et des désirs, leurs privations semblent moins aiguës »*¹⁷.

Dans de telles conditions, seules ou presque, les structures de l'économie sociale et solidaire, parce qu'elles présentent la proximité et la réactivité nécessaires, seront capables de proposer des services conduisant à construire ou à restaurer de tels déficits. La famille est le plus souvent incapable de jouer ce rôle, soit parce qu'elle est absente, soit à cause de la faiblesse de ses moyens économiques ou de ses réseaux sociaux.

¹⁴ Sen A.K. (1998) : L'économie est une science morale Paris La découverte (p.69).

¹⁵ Clerc D.(2001) :L'économie et la vertu Alternatives économiques.

¹⁶ Sen A.K.(1998) op cip p49.

¹⁷ Sen A.K.(1998) :op cit p57-58.

D'une certaine manière la réduction d'un déficit de capacité s'analyse comme la construction/reconstruction de liens. Qu'il s'agisse de liens physiques ou sociaux. Il est bien question d'établir (de rétablir) un pont entre un individu et sa dotation en actifs propres, et les opportunités disponibles à un moment donné, dans une société donnée.

L'économie sociale se révèle une productrice essentielle de liens. Les services produits par les OEES seraient pour partie des transformateurs de biens premiers en capacités, notamment le secteur solidaire de l'économie sociale, mais pas seulement.

La production de capacités dépasse le cadre de la production de capital humain. De plus pour ce qui est des aspects de production de capital humain qu'elle comprend, elle présente des caractéristiques spécifiques. Elle correspond notamment à une production « sur mesure » destinée le plus souvent à une population économiquement et socialement fragile.

C'est l'exigence de production « sur mesure » qui fonde la nécessité d'une économie sociale forte.

III. ACQUISITION DE CAPABILITÉS ET RÉSILIENCE INDIVIDUELLE

La construction/reconstruction de liens, caractéristique de la réduction du déficit de capacités, accroît la faculté, pour une personne de surmonter une « crise », entendue au sens large du terme. Cette aptitude est appelée résilience.

A. DEFINITION ET FACTEURS DE LA RÉSILIENCE INDIVIDUELLE

Le terme a d'abord été utilisé en physique des métaux pour exprimer la capacité de certains d'entre eux à retrouver leur état initial à la suite d'un choc ou d'une pression. En informatique cette qualité exprime la possibilité d'un système de continuer à fonctionner malgré des défaillances. En écologie ce serait la faculté d'un écosystème à surmonter une perturbation. En médecine ou en psychologie, il s'agit plutôt d'une résistance physiologique ou psychologique, d'une auto-guérison, d'une récupération rapide, ou d'une capacité à surmonter un stress important¹⁸. « *La résilience, c'est l'aptitude des individus et des systèmes (les familles, les groupes et les collectivités) à vaincre l'adversité ou une situation de risque. Cette aptitude évolue avec le temps ; elle est renforcée par les facteurs de protection chez l'individu ou dans le système et le milieu ; elle contribue au maintien d'une bonne santé ou à l'amélioration de celle-ci*¹⁹ »

En économie il convient de distinguer deux acceptations de la résilience :

- **La résilience économique des individus** que l'on pourrait définir comme la faculté pour un acteur, de surmonter une défaillance grave, à l'intérieur d'un système socio-économique productif, et de continuer à affronter avec succès les risques qui lui sont inhérents..
- **La résilience économique des organisations** (resilient community) se réfère à la capacité des organisations à retrouver un état d'équilibre (ancien ou nouveau) qui permette de maintenir ses principales fonctions d'activité, après une période de crise du système complexe qu'elles constituent ou à l'intérieur duquel elles évoluent.

¹⁸ www.agora.qc.ca/encyclopedie/index.nsf

¹⁹ Résilience, Pertinence dans le contexte de la promotion de la santé, Document de travail - Analyse détaillée présentée en 1995 à Santé Canada par Colin Mangham, Ph.D., Patrick McGrath, Ph.D., Graham Reid, Ph.D., Miriam Stewart, Ph.D., Atlantic Health Promotion Research Centre, Université Dalhousie

Les facteurs de la résilience économique individuelle sont nombreux. On peut en proposer quatre catégories :

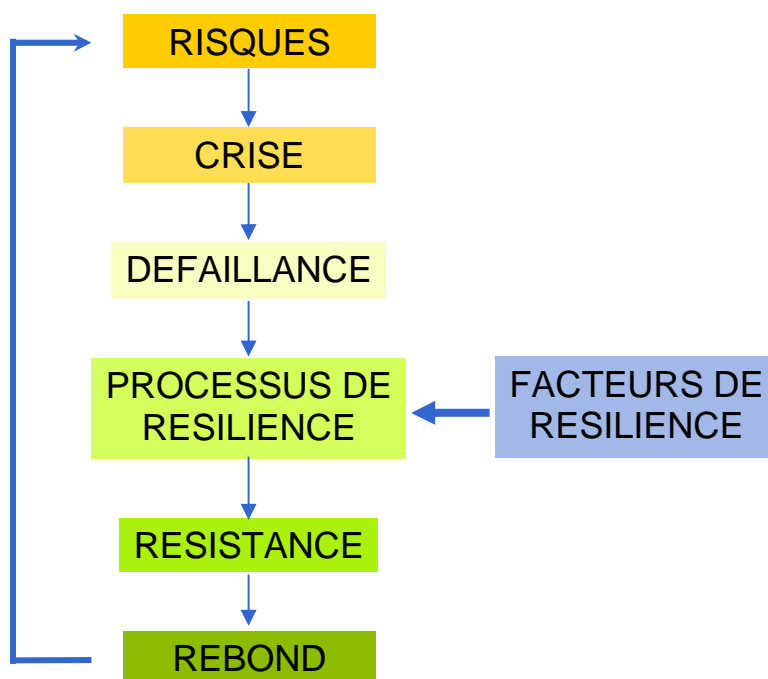
- Il y a naturellement des **facteurs personnels** (il s'agit de qualités personnelles), comme la l'optimisme, le courage et la ténacité, l'autonomie, la socialité, ou encore et même l'humour.
- Il y a également des **facteurs économiques**, la disposition de revenus, d'une formation, d'un patrimoine, mais aussi des conditions économiques propices comme un marché du travail demandeur net, de nouvelles opportunités productives etc...
- Il y a aussi des **facteurs organisationnels**, comme l'appartenance à un ou des réseaux (capital social), la présence d'une famille, de centres de formation, ou de communautés publiques et privées, comme des associations par exemple, permettant de maintenir des repères sociaux lors de la survenance d'une défaillance.
- Il y a enfin des **facteurs institutionnels**, lois, règlements, dispositions en tous genre permettant aux acteurs d'utiliser des dispositifs de « redémarrage » (comme les dispositifs d'insertion).

B. LES MECANISMES DE FONCTIONNEMENT DE LA RÉSILIENCE INDIVIDUELLE

Les mécanismes de la résilience individuelle, qu'elle soit économique ou non d'ailleurs, reposent sur l'existence de forces intérieures et extérieures. Dans le cas de la résilience économique, celles-ci sont représentées par les quatre types de facteurs que nous avons identifiés.

Les mécanismes traditionnels de la résilience économique et sociale individuelle ont été détruit par l'industrialisation. La solidarité familiale a éclaté avec l'éparpillement des familles, le village ne constitue plus la communauté territoriale de base. Le quartier non plus. Des communautés volontaires se sont constituées relayées par l'Etat, ce sont les organisations de l'économie sociale.

Le processus de « rebond » individuel pourrait être représenté ainsi :



A partir des facteurs de résilience un **processus de réorganisation** peut être activé selon un ensemble d'opérations qui concourent à l'**acquisition de propriétés nouvelles** pour l'individu. Ces propriétés sont des capacités dans la mesure où la défaillance résulte de la vulnérabilité d'une personne à un brusque changement de son environnement socio-économique.

La constitution de capacités résulte d'un processus complexe, au cours duquel sont instaurés (restaurés) des liens à partir desquels sont transmis des informations qui vont s'organiser en nouvelles compétences, constitutives du mécanisme d'auto-réorganisation du capital humain et social de la personne.

Le processus de crise cesse avec l'instauration-restauration de liens. La mise en connexion est porteuse de rémission. La transmission d'informations articulée avec la mise à disposition d'outils permettant de les assimiler, met en œuvre le mécanisme de résilience

De nouveaux savoirs (être, faire) sont alors mobilisables pour permettre à l'individu de redevenir un acteur social, lorsque les conditions extérieures sont favorables.

Les collectivités, en général dotées d'une foule de réseaux sociaux et d'associations civiques sont naturellement les mieux placées pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité, facteurs de défaillance et pour organiser la résilience individuelle²⁰.

IV. LA PRODUCTION DE CAPABILITÉS-RÉSILIENCE D'UNE ASSOCIATION D'INSERTION

Nous retiendrons, ici, l'exemple du cas des associations dites « intermédiaires », dont l'objet est de faciliter l'entrée ou le retour à l'activité, mais aussi parfois plus simplement, la socialisation d'individus exclus économiquement. Une étude que nous avons conduite²¹, permet de considérer que leur rôle dans la reconstruction du capital social des individus en situation d'exclusion passe par un certain nombre d'actions de restauration de leur capacité d'accès.

Une association intermédiaire est une structure d'insertion régie par la loi²². Ses fonctions principales sont l'intermédiation sociale vis à vis de catégories sociales exclues (temporairement ou durablement). Ses principales fonctions sont **l'accueil, le salariat et l'insertion** de ces personnes. Pour réaliser ses missions, elle dispose de ressources contractuelles qui résultent de conventions passées avec l'Etat et les collectivités locales.

Elles bénéficient également de réductions de charges sociales. A.Lipietz écrit²³ : « *les associations intermédiaires offrent à la société l'insertion sociale et la mise en forme psychologique et professionnelle de ce public* ».

²⁰ Woolcock M. (2001) : La place du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économiques in OCDE (2001) op cit p73

²¹ Garrabé M.(2001) : La valeur ajoutée d'une organisation d'économie sociale GRES-CEP Université de Montpellier (38p) www.michel-garrabe.com

²² Sur les A.I. Code du travail 322-4-16-3

²³ Lipietz A.(2001)op cit (p22).

A. LES DIFFERENTES ACTIVITÉS DE CETTE CATÉGORIE D'ASSOCIATION

Elles peuvent être regroupées en trois classes de tâches différentes:

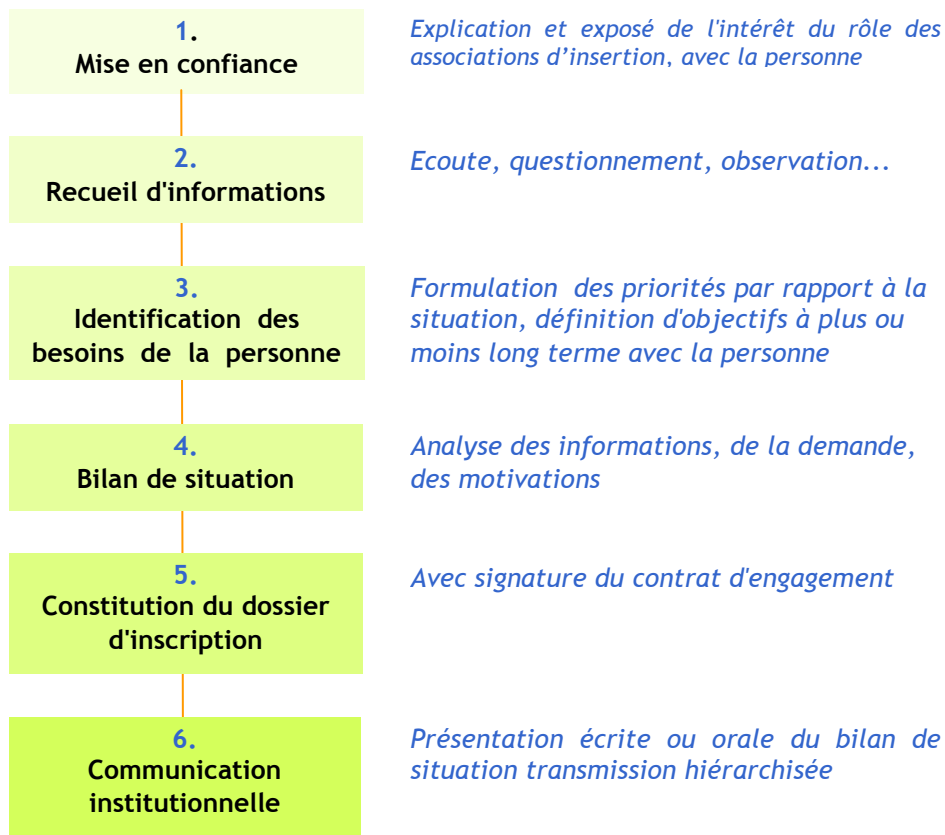
- le diagnostic social
- l'accompagnement social global
- le suivi avant et pendant l'emploi

1. Le diagnostic social

Celui-ci va correspondre à deux actions spécifiques :

- l'accueil de la personne,
- un entretien individuel

Ces deux catégories d'action vont se décliner en six phases successives :



2. L'accompagnement social global

Il s'agira de permettre l'élaboration d'un projet personnel avec l'utilisateur (recherche avec l'intéressé de ses motivations, de ses centres d'intérêt, mise en évidence des compétences et des potentialités, incitation à la formulation objective, aide au choix...).

- **Résolution des problèmes de la vie quotidienne et si nécessaire :**
 - :: aide à la gestion du budget familial,
 - :: aide à la constitution de dossiers de surendettement,
 - :: conseil en consommation,
 - :: aide à l'accès et au maintien dans un logement,
 - :: recherche d'hébergement,
 - :: démarches administratives,
 - :: aide en matière de santé (vaccination, hygiène, bilans de santé...)
 - :: recherche d'une complémentaire santé, (constitution dossiers de demande d'aide...),
 - :: régularisation des droits sociaux,
 - :: aide à l'intégration...
- **Aide à l'insertion sociale :**
 - :: favoriser les échanges grâce à la mise en relation avec le réseau partenarial de l'association.
- **Aide à l'insertion professionnelle :**
 - :: aide à la construction d'un projet professionnel,
 - :: élaboration d'un itinéraire d'insertion individualisé avec l'usager,
 - :: aide à la recherche d'une formation ou d'un emploi,
 - :: suivi du parcours avec l'usager et aide dans les différentes démarches.

3. Suivi

- réorientations si nécessaire : autres prestations (Agence pour l'emploi), autres partenaires sociaux plus spécialisés dans un domaine, autres dispositifs d'accompagnement,
- mise à jour des démarches effectuées,
- suivi des activités, contrôle de la qualité du travail effectué,
- réajustement des objectifs en cours de parcours en fonction du rythme de la personne, de ses appréhensions, capacités d'adaptation,
- suivi avec le référent partenarial identifié.

En plus de ces prestations « non monétaires », l'association intermédiaire produit 2 services joints qui sont :

- **le ré-encrage dans une structure** pour certaines personnes exclues, condition préalable de leur réinsertion,
- **le recouvrement d'une écoute**, passeport de la dignité également condition préalable à une resocialisation.

B. RÉDUCTION DU DEFICIT DE CAPABILITÉ ET AUGMENTATION DE RÉSILIENCE

A partir des fonctions identifiées on peut considérer que les effets des activités des associations d'insertion sont principalement les suivants :

- **Réduction des comportements d'inhibition**
 - :: démarches redevenues (devenues) possibles,
 - :: prise de responsabilité envisageable

- **Recouvrement partiel de l'estime de soi et de sa dignité**
 - :: recouvrement de la confiance en soi
 - :: mise en valeur de soi
- **Meilleure gestion du temps**
 - :: repérage temporel
 - :: organisation du temps disponible
 - :: recouvrement d'un rythme de vie
- **Connaissance de ses droits**
- **Connaissance des lieux administratifs et de recherche d'emplois**
- **Connaissance de méthodes d'investigation**
- **Recouvrement de la mobilité**

On peut considérer que les liens générés par l'activité associative sont les suivants :

- Effet de mobilité (retour à une capacité de déplacement)
- Effet d'estime de soi (recouvrement de la capacité d'image positive de soi)
- Effet d'organisation (retour à la capacité de gestion du temps)
- Effet d'autonomie (retour à la capacité de choix)
- Effet d'information et d'initiative (recouvrement de la capacité contractuelle)

Cet exemple nous permet de considérer que les organisations du secteur de l'économie sociale ont un rôle très important à jouer dans la reconstruction des capacités d'acteurs exclus du processus du marché.

On peut dire que dans ce cadre, elles sont irremplaçables. Cependant il ne faudrait pas les cantonner à la restauration du lien social, elles sont également très efficaces dans la production de « services-liberté » assurant le passage entre les biens et l'utilité des acteurs qu'il s'agisse du domaine de la santé ou de l'éducation notamment.